



Le refus de tout dialogue avec les représentants des salariés de l'entreprise, le refus de toutes les initiatives prises par le Préfet sont unaniment condamnés par les élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux.

Grève Cooperl
Soutien et Solidarité aux salariés
Mardi 8 mars : 18H – 20H
Meeting : quai des rêves Lamballe

Monsieur Commault instrumentalise la crise porcine pour imposer une régression sociale sans précédent : gel des salaires, remise en cause des modalités de calcul de l'ancienneté et du 13^{ème} mois...

Ce positionnement inacceptable est une grave erreur de stratégie, stratégie perdante pour les salariés comme pour les producteurs.

Les salariés refusent en bloc ces mesures.

Depuis le 25 février ils sont en grève sur les sites de Lamballe, Montfort puis Saint-Maixent. Mobilisation historique pour la Cooperl.

**Parce que le combat des salariés est juste,
Parce qu'ils sont la richesse de l'entreprise,**

CFDT, CGT, FO appellent les salariés des entreprises du privé, les agents du secteur public, l'ensemble de la population, les élus...à participer au grand meeting de soutien et de solidarité : Mardi 8 mars, 18H.

Suivez et soutenez l'action des salariés :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Monsieur_Commault_Le_retrait_du_projet_de_la_baisse_du_13_eme_mois_et_des_primes/?tUnjnkB

<https://www.youtube.com/watch?v=FTP-fv8vtY4&feature=share>

Saint Briec, le 7 mars 2016